



## Harcèlement à la consommation

-----  
Par kayh

Bonjour, voilà plusieurs années que notre boîte aux lettres est le réceptacle de courriers de Phxxxx et autres sociétés de même acabit nous annonçant que nous sommes les heureux gagnants d'une somme rondelette . Il y a quelques jours c'était une somme scindée sur 10 mois : 2500 euros. Sur l'enveloppe le courrier émanait de Strasbourg et sur l'intérieur de ce pli était marqué que le Siège social se trouvait à Roubaix, Un autre expéditeur utilisant la même stratégie de miroir aux alouettes a une adresse dans le 06 . Une 3ème société, "xxxxxxx " utilise la même stratégie d'exploitation de la crédulité .

Comme si ces indésirables courriers ne suffisaient pas , nous subissons depuis plus d' une année des harcèlements téléphoniques émanant du xxxxxxxxxxx - au bout du fil toujours un même message enregistré précédé par notre nom nous annonçant les mêmes boniments.

Je ne comprends pas que ce genre de pratiques puissent perdurer... et aimerais savoir si l'on peut les faire cesser, se retourner contre les auteurs et obtenir des dédommagements histoire de les calmer un peu .

Merci de me dire

CG du forum pas de nom de marques

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Les publicités adressées peuvent aller facilement dans la poubelle

Les appels peuvent être bloqués

Également vous pouvez les signaler au 33700 et même à la DGCCRF pour publicité mensongère (mais ce n'est pas forcément le cas, il faut lire les petites lignes...)

Contactez une association de consommateurs.

Mais cette plaie n'est pas prête de s'arrêter.

Le plus important c'est de ne pas tomber naïvement dans le panneau.

-----  
Par ESP

Bonjour

Effectivement, pourquoi ouvrir ce genre de courrier publicitaire déguisé ?

Pendant quelques temps, vous devriez simplement barrer l'enveloppe en indiquant NPAI "n'habite pas à l'adresse. Cela devrait s'arrêter.

-----  
Par kayh

Bjr et merci à vous deux.

"Effectivement, pourquoi ouvrir ce genre de courrier publicitaire déguisé ?"

Je n' ouvre pas, c' est ma femme qui au début a eu la mauvaise idée d' ouvrir et de commander quelques produits.

Moi au contraire j' ai fait des retours à l' expéditeur mais manifestement cela n' a servi à rien. ça prend aussi la direction de la poubelle mais quand on parle de préservation de nos arbres ... c' est vrai que ce papier peut-être recyclé ce qui implique l' utilisation d' énergie et quand on vous demande aujourd'hui de faire attention, de modérer, bref...

"...publicité mensongère (mais ce n'est pas forcément le cas, il faut lire les petites lignes...)"

Ce qui est sûr en revanche c' est que nous avons à faire à du harcèlement par voie postale et par téléphone.

Je peux essayer de renvoyer leurs papiers en barrant l' enveloppe et en marquant NPAL comme vous me l' indiquez et

demander à mon opérateur téléphonique de les bloquer